

NOMINATIONS

(Publiée aussi dans l'édition spéciale n° 14 en date du lundi 20 septembre 1954.)

SECRETARIAT D'ÉTAT DU CANADA

IL a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL, de faire les nominations suivantes:

Le 17 septembre 1954.

M. CHARLES MILLS DRURY, sous-ministre de la Défense nationale: Membre du Conseil des territoires du Nord-Ouest.

M. DAVID AARON GOLDEN, adjoint au sous-ministre de la Production de défense et conseiller général: Sous-ministre de la Production de défense, à compter du 1er octobre 1954. 40-1

PROCLAMATIONS

(Publiée aussi dans l'édition spéciale n° 13 en date du mardi 31 août 1954.)

(Prorogation pro forma)

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES LES SÉNATEURS DU Canada et AUX MEMBRES élus députés à la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

VU le fait que Notre Parlement du Canada a été prorogé jusqu'au deuxième jour du mois de septembre 1954, date à laquelle il vous a été enjoint d'être présents, en Notre cité d'Ottawa:

SACHEZ DONC MAINTENANT que, pour des motifs et considérations variés et eu égard au confort et au bien-être de Nos bien-aimés sujets, Nous avons jugé à propos, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de vous dispenser, tous et chacun de vous, de vous présenter à l'époque susdite, vous convoquant expressément et, par ces présentes vous enjoignant, à tous et à chacun de vous, de Nous rencontrer, le lundi onzième jour du mois d'octobre 1954, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, pour considérer la situation et le bien-être du Canada et pour y remplir les fonctions nécessaires en l'espèce. Ce à quoi vous ne devez MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE CITADELLE, en Notre cité de Québec, ce vingt-huitième jour d'août en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-quatre, le troisième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'Etat,

P. KERWIN,
Député du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A TOUS CEUX à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,—SALUT:

PROCLAMATION

F. P. VARCOE, } VU l'article sept cent
Sous-procureur général, } cinquante-deux d'une
Canada. } loi du Parlement du
Canada, sanctionnée le vingt-sixième jour de juin en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-quatre et intitulée "Loi concernant le droit pénal", chapitre 51 des Statuts de 1953-1954, lequel article stipule que ladite loi entrera en vigueur à une date que fixera Notre Gouverneur en conseil;

VU l'opportunité de mettre ladite loi en vigueur et de la rendre exécutoire à compter du premier jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-cinq:

SACHEZ DONC MAINTENANT que de et par l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous déclarons et ordonnons par Notre présente proclamation que ladite loi entrera en vigueur et deviendra exécutoire à compter du premier jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-cinq.

DE CE QUI PRÉCÈDE, Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: l'honorable PATRICK KERWIN, Juge en chef du Canada et député de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce dix-septième jour de septembre en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-quatre, le troisième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'Etat suppléant,

40-3

W. P. J. O'MEARA.

AVIS DU GOUVERNEMENT

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

LE ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 13 OCTOBRE 1954, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CHANGEMENTS POUR LE MINISTÈRE DES MINES ET DES RELEVÉS TECHNIQUES, EDIFICE LABELLE, OTTAWA, ONT."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux